



DECLARATION DES SYNDICATS CGT ET FO DU CSE D'ADP (Juillet 2022)



Les syndicats FO et CGT du CSE ADP sont convoqués à une réunion dans le cadre des négociations annuelles obligatoires le 25 juillet 2022. Préalablement à toute discussion avec l'employeur, **les syndicats CGT et FO du CSE ADP exigent de nouveau le retrait de toute mise en cause de nos accords et acquis, tel qu'annoncés par l'employeur :**

- Modification de tous les contrats de travail actuels (l'employeur souhaite les rendre davantage polyvalents, donc moins favorables aux salarié.es, insertion d'une clause de mobilité...)
 - Modification de toutes les fiches de fonctions (l'employeur souhaite rendre les fonctions davantage polyvalentes au détriment des métiers de chacun)
 - Remise en cause de l'accord sur la réduction du temps de travail
 - Remise en cause de l'accord télétravail
 - Révision de la gestion du temps de travail (pour travailler plus pour le même salaire...)
- Accepter ces remises en cause serait accepter de ressortir des NAO avec moins d'acquis qu'en entrant dans ces négociations.

Les syndicats FO et CGT revendiquent des négociations permettant l'expression des revendications notamment des augmentations générales des salaires.

Par la grève les agents ADP ont obtenu 3% d'augmentation générale, il est donc impossible d'accepter les propositions misérables de notre employeur à savoir 0,5% (pour un salaire de 1500 €/mois cela donnerait 7,50 €/mois brut...) voire 1% selon la rumeur.

Les syndicats d'ADP revendiquaient une augmentation de 6% pour faire face à la perte du pouvoir d'achat et à l'inflation. Ils ont la possibilité de l'appliquer aux salariés du CSE. Cela serait un encouragement pour les salariés du CSE et un point d'appui pour les agents ADP pour obtenir la même chose.

Les syndicats FO et CGT exigent le retrait de la mise en place de la « poly compétence » envisagée par l'employeur. La poly compétence serait source de dégradation supplémentaire des conditions de travail, un moyen de rendre les salariés du CSE plus corvéables et de remettre en cause leurs qualifications.

Nous rappelons que les conditions de travail se sont dégradées considérablement au point que les arrêts de travail et maladie se sont multipliés. Nous exigeons là aussi le retrait de ce projet de poly-compétence – respect absolu des qualifications

Les syndicats FO et CGT du CSE, dans l'unité, alertent l'ensemble du personnel du CSE et sans attendre s'adressent aux usagers (les agents ADP) et leurs élus de la situation.

A juste titre, les syndicats des agents ADP ont combattu pour des augmentations générales de salaires et pour préserver leurs acquis. Les syndicats FO et CGT du CSE ont par ailleurs soutenu ce mouvement en appelant à la mobilisation et à la grève.

Il est donc impossible pour nous d'accepter que nos employeurs (qui sont élus du personnel d'ADP) fassent la même chose que la direction d'ADP à savoir vouloir remettre en cause les accords, nos acquis et se refusent d'augmenter les salaires.

S'il faut appeler à la mobilisation des salarié.es et à la grève, dans l'unité, alors nous le ferons pour la satisfaction de toutes nos légitimes revendications.